



➤ **Les Courts Séjours :**
flexibilité et suivi personnalisé

LE GUIDE DES COURTS SÉJOURS

en maison de retraite
médicalisée



SOMMAIRE

Le court séjour en maison Korian 4

Faire le choix du court séjour	5
Notre expertise	6
Nos engagements au quotidien	7
Nos atouts	7

Avant, pendant & après le court séjour en maison Korian 8

Préparer le court séjour	9
L'entrée en court séjour	9
Durant le séjour, se faire plaisir au quotidien	10
Rester connecté avec ses proches	12
Préparer le retour à domicile	12

La prise en soin 13

Nos engagements sur la prise en soin	14
--------------------------------------	----

La démarche qualité Korian 16

Informations pratiques 18

Comptez sur nous pour veiller sur vos proches de 2 jours à plusieurs mois.

Un court séjour en maison de retraite médicalisée (EHPAD) se passe sur une durée déterminée. Il s'adresse à tous les aînés, qu'ils soient autonomes ou en perte d'autonomie.

29
JOURS

durée moyenne
d'un court séjour
en 2025

C'est une solution d'accueil flexible **répondant à des besoins ponctuels ou répétés. Il permet de faire face à des situations d'urgence, dans la plus grande bienveillance.**

Il existe 2 types de séjours de courte durée : le séjour temporaire selon les autorisations accordées, d'une durée de 3 mois maximum, ou le séjour à durée déterminée de 6 mois maximum.



LE COURT SÉJOUR **EN MAISON KORIAN**



Faire le choix du court séjour

Différents contextes peuvent amener un résident ou une famille à faire le choix d'un court séjour en maison de retraite médicalisée.

➤ Une réponse à l'absence d'un aidant

Le court séjour pallie l'absence d'un aidant ou d'un professionnel. Il peut permettre de prendre le relais dans la prise en soin d'un aîné en perte d'autonomie (maladie neurodégénérative, dépendance...).

➤ Faire face à une situation de fragilité à domicile

Après une chute ou un épisode de fatigue, le court séjour permet à l'aîné de retrouver son autonomie et de se reposer, dans un cadre accueillant et sécurisé.

➤ Après une hospitalisation (hôpital, clinique SMR...)

Avant le retour à domicile, le court séjour en maison de retraite médicalisée est une étape intermédiaire pour se remettre d'un épisode aigu ou consolider les bénéfices de la convalescence.

➤ Pour permettre d'adapter l'environnement (travaux au domicile, mise en place d'intervenants)

Le court séjour permet à l'aîné d'être accueilli dans un environnement sécurisé et confortable en attendant son retour chez lui.

L'équipe pluridisciplinaire apporte écoute, soutien et conseils à l'aidant. Elle propose si nécessaire un réajustement du plan d'aide (aides matérielles, techniques ou humaines) pour un meilleur retour à domicile, le plus longtemps possible.

Notre expertise

Clariane est la première communauté européenne du soin, de la santé et de l'hospitalité au service des personnes fragiles, organisée autour de 2 grandes familles d'activités : l'accompagnement du grand-âge (maisons de retraite médicalisées et habitat alternatif) et les soins spécialisés (soins médicaux et de réadaptation et santé mentale).

L'entrée en maison de retraite médicalisée, quelle que soit la durée du séjour, peut être déstabilisante pour les futurs résidents et leurs proches qui passent d'un lieu de vie individuel à un lieu de vie collectif.

C'est pourquoi Korian a mis en place un programme d'accueil, d'accompagnement et de soins qui permet aux équipes de faciliter le séjour des aînés et d'accompagner les familles.

2 séjours
/ 5

sont des séjours
de courte durée
en maison de retraite
médicalisée Korian

Notre démarche centrée sur le résident, ses besoins, ses attentes, la préservation de ses capacités, est formalisée dans son projet personnalisé.



Nos engagements au quotidien

- **Proposer à chaque résident un accompagnement individualisé** en tenant compte de ses besoins et souhaits ainsi que des attentes de sa famille.
- **Bien vieillir** en préservant le maintien des capacités en lien avec les centres d'intérêt de chacun.
- **Favoriser les interactions sociales.**
- **Développer l'usage des interventions non-médicamenteuses** adaptées aux besoins et capacités de chaque résident.
- **Équilibrer les traitements, en lien avec le médecin traitant**, et assurer une prise en charge médicamenteuse adaptée.

Nos atouts

- **Une écoute attentive** pour être au plus près des besoins de l'aîné et lui proposer un court séjour personnalisé.
- **Une souplesse dans la durée des courts séjours** et la possibilité de les prolonger si besoin.
- **Une réactivité dans l'organisation d'un accueil en situation d'urgence avec une solution proposée en moins de 24h***, en respectant le parcours de soins.
Cette solution apporte une réponse :
 - aux aidants
 - aux médecins de ville, réseaux d'urgence et permanences de soins
 - aux services d'urgence et d'hospitalisation lorsque le retour à domicile est impossible et qu'il n'y a pas de nécessité d'hospitalisation pré-requise.
- **La force d'un réseau avec des maisons de retraite médicalisées**, proposant du court séjour, partout en France.

*Du lundi au vendredi sous réserve de la validation du dossier médical et du respect des modalités obligatoires d'admission.



AVANT, **PENDANT & APRÈS**



Préparer le court séjour

- **Le dossier administratif et médical** est nécessaire. Un rendez-vous avec la famille est convenu avec l'établissement.
- **Une visite de l'établissement** est systématiquement proposée au futur résident. Son consentement sera recherché.
- **Le médecin coordonnateur (MEDEC) et l'infirmier coordinateur (IDEC) s'assurent que l'établissement peut accueillir l'aîné.**

Dans le cadre d'un accueil en situation d'urgence, il n'est pas toujours possible d'organiser une pré-visite. Dans ce cas, un entretien téléphonique avec la personne, son entourage familial et/ou médical est réalisé.

L'entrée en court séjour

Les équipes de la maison préparent et organisent l'accueil et l'intégration du résident. Ce programme permet de mettre en adéquation les services et les prestations proposés par la maison de retraite avec les besoins et les envies du résident.

Durant le séjour se faire plaisir au quotidien

Les animateurs proposent et coordonnent des activités qui permettent de partager des moments agréables avec les autres résidents, de participer à des activités intergénérationnelles ainsi qu'à des événements festifs.

Elles sont organisées en accord avec les besoins, les envies et les capacités de chacun, autour de différentes thématiques :

Développer le lien social

Des événements favorisant les liens socioculturels (fêtes de famille, célébration des anniversaires des résidents, échanges avec les écoles et les acteurs locaux, spectacles...).

Proposer des activités pour favoriser le bien-être

Ces activités stimulent le corps et l'esprit (arts plastiques, loisirs créatifs, ateliers cuisine, lecture, activité physique et sportive...) et renforcent l'estime de soi au quotidien.





Mettre la santé et le plaisir à la carte

Nous proposons des menus savoureux, avec des produits frais et de saison, disponibles en différentes textures et conçus avec des diététiciens/nés.

Partager un moment privilégié avec sa famille et son entourage

Les établissements Korian permettent aux familles et amis de retrouver leur proche le temps d'un déjeuner, d'une pause gourmande ou d'une activité. Les proches sont toujours les bienvenus pour participer à la vie de nos maisons.

Rester connecté avec ses proches

Les maisons Korian proposent l'application **KORIAN FAMILY**. Cette application permet à la famille et à l'entourage d'adresser des messages et des photos depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur. Tous les messages postés sont regroupés dans un journal papier personnalisé transmis au résident.

Tel un réseau social privé, à tout moment, la famille peut également découvrir l'actualité de la maison.

Préparer le retour à domicile

Dès l'entrée en court séjour, une date de sortie est programmée (qui pourra être prolongée si besoin).

Pour préparer le retour à domicile, des échanges sont prévus avec le résident et ses proches et des conseils leur sont prodigués.

Les informations médicales et de soins sont transmises au médecin traitant.





LA PRISE EN SOIN



Nos engagements sur la prise en soin

Lors de son séjour, le résident est entouré par une équipe soignante à l'écoute, qui l'accompagne au quotidien. Le résident garde son médecin traitant.

La continuité du parcours de soins

Les soins réalisés à domicile sont poursuivis soit par les mêmes praticiens (médecin, infirmier, kinésithérapeute), soit par les équipes Korian.

Des équipes de professionnels du soin

Diplômées, expertes et disponibles 7j/7 pour assurer une prise en soin rapide et sécurisée.





Un accompagnement au quotidien des maladies neurodégénératives à travers :

- Le respect de la liberté d'aller et venir en toute sécurité : les établissements disposent d'espaces spécifiquement conçus et adaptés.
- La sollicitation des capacités pour préserver l'autonomie : un programme de soins est proposé. Il inclut par exemple :
 - des séances de kinésithérapie et/ou d'ergothérapie
 - des entretiens avec un psychologue.
- Le soutien des aidants familiaux : ils ont un rôle majeur auprès de leur proche. Nos équipes sont disponibles pour les conseiller.

Korian développe des interventions non-médicamenteuses. Il s'agit d'une alternative thérapeutique, respectueuse des personnes, centrée sur leurs besoins et leur bien-être global.

Elles se déclinent sur 3 axes :

Thérapies cognitives

Ateliers mémoire, activités de la vie quotidienne (repassage, cuisine...).

Thérapies comportementales

Espace multisensoriel, chariots d'activités flash, aromathérapie...

Thérapies fonctionnelles

Ateliers de prévention des chutes, ateliers équilibre, séances d'activités physiques et sportives adaptées...



LA DÉMARCHE **QUALITÉ KORIAN**



La recherche de l'excellence

Les équipes des maisons Korian sont profondément attachées au bien-être des résidents et à l'amélioration constante de leurs pratiques. La démarche qualité vise à assurer la sécurité des soins, des personnes et la qualité des prestations et services.

Korian veille au respect des bonnes pratiques grâce à différentes évaluations, notamment :

Enquête de satisfaction

Les établissements Korian mènent une étude de satisfaction auprès des résidents et des familles, quelle que soit la durée de leur séjour. Nos établissements mettent à disposition des familles les résultats de ces enquêtes et les axes d'amélioration mis en œuvre.

Audits qualité

Une équipe d'Auditeurs Qualité évalue régulièrement la performance de l'ensemble des établissements Korian.

Propreté et hygiène

La propreté et l'hygiène des espaces font partie intégrante de la qualité de vie dans nos établissements.

Nos équipes veillent conjointement au maintien de la propreté des lieux, et au suivi des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de prévention du risque infectieux.

90%
DES RÉSIDENTS

seraient prêts **à faire
un nouveau séjour
de courte durée***
chez Korian

*Enquête de satisfaction réalisée par un cabinet indépendant en 2025 auprès de résidents ayant réalisé un séjour de courte durée.

INFORMATIONS

pratiques

L'entrée en maison de retraite médicalisée pour un court séjour fait l'objet d'un contrat où est précisée la durée du séjour.

Constituer un dossier

Les établissements Korian mettent à la disposition des résidents et de leur famille plusieurs documents :

- Document de présentation de l'établissement,
- Livret d'accueil,
- Contrat de séjour,
- Règlement de fonctionnement,
- Projet d'établissement.

N'hésitez pas à les demander à l'établissement.

Les aides financières à l'hébergement en maison de retraite médicalisée

- Les tarifs de l'hébergement des courts séjours varient en fonction des maisons et des chambres choisies.
- Les soins sont globalement pris en charge par l'Assurance Maladie.
- Pour les établissements ayant une autorisation d'hébergement temporaire, l'APA perçue au domicile peut contribuer à payer tout ou partie de la facture.
- Certaines mutuelles et caisses de retraite participent à la prise en charge financière de ces séjours.

Les équipes de nos maisons sont à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches.

Pour plus d'informations sur les aides et financement d'un séjour en maison de retraite médicalisée, visitez le site **www.korian.fr**

ACRONYMES

/ Glossaire

EHPAD

Établissement d'Hébergement
pour Personnes Âgées Dépendantes.

APA

Allocation Personnalisée d'Autonomie.
C'est l'allocation principale qui sert à financer
une partie des frais de dépendance pour
les personnes ayant un GIR de 1 à 4.

GIR

Les Groupes Iso-Ressources sont des catégories qui
permettent de classer les personnes en fonction des
différents stades de perte d'autonomie physique
et psychique. Ils s'échelonnent du GIR 6 (le moins
dépendant) au GIR 1 (le plus dépendant). En EHPAD,
l'évaluation du niveau de dépendance est réalisée par
le médecin.

IDEC

Coordinateur de soins infirmiers.

MEDEC

Médecin Coordonnateur.
L'équipe constituée d'un infirmier
et d'un médecin facilite la prise en soin
et permet la coordination des différents
professionnels de santé autour du résident.

Nos équipes sont à votre disposition
pour échanger sur vos besoins
et vous proposer une solution.



Plus d'informations au
01 85 65 76 25*

ou en contactant nos maisons.

**Une solution vous sera
proposée en moins de 24h**.**

korian.fr

*Prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 17h. **Pour toute demande faite du lundi au vendredi.



Korian, les maisons de retraite de la communauté Clariane.

Dans nos maisons de soins et de vies, nous nous engageons à construire avec chaque résident, les familles et les équipes, un accompagnement personnalisé, durant toute la durée du séjour, alliant la qualité des soins et la force des liens. Nous partageons ensemble un quotidien chaleureux dans des lieux de vie ouverts sur l'extérieur, où chacun est bien entouré, avec respect et considération.



Clariane France - 21/25 rue Balzac 75008 Paris - SAS au capital de 219 548 335,40€ - RCS 892 318 882 Paris - Crédit photo @Guillaume Leblanc - Février 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.